

SONDAGE auprès des acteurs du SPORT sur l'impact de la crise du CORONAVIRUS sur le secteur sportif

RAPPORT FINAL

L'Association Interfédérale du Sport Francophone (AISF) et l'Association des Établissements Sportifs (AES) ont souhaité disposer d'une vue globale de l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 pour le secteur sportif (en dehors des clubs professionnels et du secteur commercial). Un sondage a été diffusé très largement afin notamment d'obtenir un premier bilan de l'impact financier sur les structures sportives en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). L'AISF et l'AES ont pris l'option que la saison sportive 2019-2020 était terminée; or celle-ci se déroule pour la grande majorité des cas jusqu'au mois de juin.

Trois questionnaires différents en fonction des clubs (13 questions), des fédérations sportives (25 questions) et des centres sportifs (22 questions) ont été diffusés par l'outil «SurveyMonkey». Les questionnaires ont été mis en ligne du samedi 4 avril à 11 h au mercredi 8 avril à 20 h 40 soit 4,5 jours. En tout, plus de 2 500 réponses ont été collectées, cependant environ 300 de celles-ci n'étaient pas exploitables. Ce sont donc 2 120 réponses qui ont été exploitées pour le questionnaire «club», 215 pour le questionnaire «centre sportif» et 57 pour le questionnaire «fédération sportive». Enfin, l'anonymat des réponses était garanti.

ALLÉE DU BOL D'AIR 13 - 4031 ANGLEUR - WWW.AES-AISF.BE

AISF ASBL : WWW.AISF.BE - 04 344 46 06

AES ASBL : WWW.AES-ASBL.BE - 04 336 82 20

1. Clubs

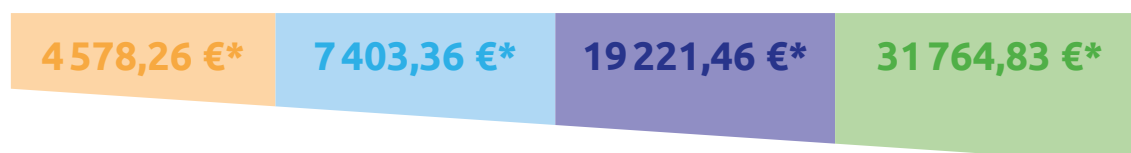
Un échantillon de **2 120 répondants** pour approximativement **7 000 clubs** sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

IMPACT ÉCONOMIQUE

▣ Répartition des répondants par taille de clubs



▣ La taille des clubs est proportionnelle au volume des pertes



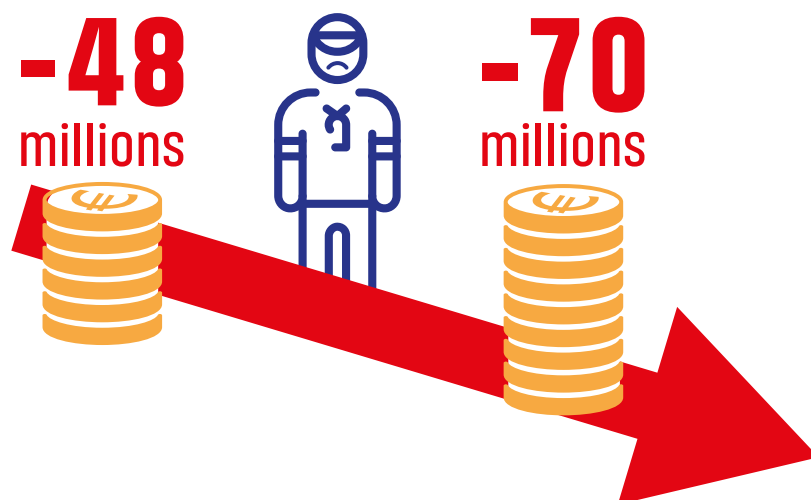
Moyenne globale

15 787,11 €*

* PERTE MOYENNE PAR CLUB

Les répondants déclarent perdre en moyenne 15 757 €. Notre échantillon est proportionnellement constitué de plus nombreux gros clubs qu'en réalité. En l'ajustant par rapport aux données que nous avons sur l'ensemble des clubs, nous estimons une perte moyenne par club entre **8 200 €** et **11 800 €**.

À partir de cette estimation, nous évaluons les pertes nettes à minima **48 000 000 €** et **70 000 000 €** à maxima pour l'ensemble des clubs.

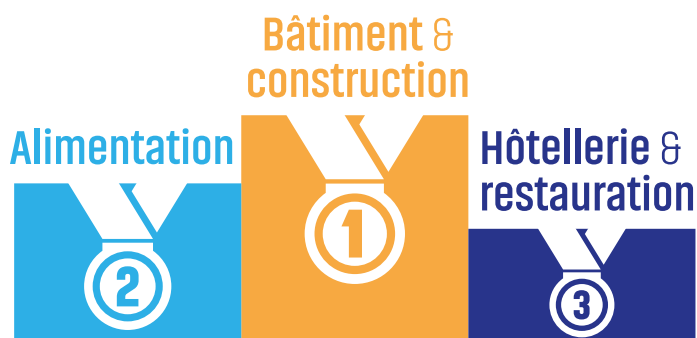


PÉRENNITÉ DES FINANCEMENTS PRIVÉS

70 % pensent que la crise va avoir un impact négatif sur les sponsors actuels et futurs.

☛ Qui sont les sponsors des clubs sportifs ?

33 % des clubs ont indiqué ne pas avoir de sponsors à l'exception du soutien des pouvoirs publics (Adeps et pouvoirs locaux principalement). Pour ceux qui sont soutenus par des structures privées, voici une photographie des sponsors des clubs sportifs.



Il apparaît que les inquiétudes des clubs sportifs sur la pérennité des soutiens de la part de leurs sponsors viennent du fait que ceux-ci seront probablement fortement impactés par la crise eu égard à leur secteur d'activités. Les clubs pensent donc que leurs sponsors principaux n'auront plus les moyens de les soutenir.

COTISATIONS

Toutes les activités ont cessé le premier jour de confinement, parfois légèrement avant pour certains événements, alors que la plupart des cotisations courent sur l'ensemble de la saison sportive qui se retrouve amputée à minima de 2 mois.

☛ Que doit-on faire des cotisations ?

26 % des clubs ont reçu des demandes de leurs affiliés pour un remboursement d'une partie de leur cotisation selon les réponses fournies par les clubs de notre échantillon.

	👍	👎
Remboursement	28%	72%
Compensation	54%	46%
Activités extra	45%	55%
Rien	56%	44%

Seulement **28 %** des clubs sont favorables à un remboursement partiel des cotisations. En deuxième choix, **54 %** seraient prêts à octroyer une compensation sur les cotisations de la saison 2020-2021. Ce deuxième choix semble très proche du dernier — **56 %** ne comptent poser aucune action — constituant les deux seules options recevant une majorité d'avis favorables. La troisième option proposée, des activités complémentaires pour les membres pour compenser la perte d'activité, ne recueille que **45 %** d'avis favorables.

2. Centres Sportifs

Un échantillon de **210 répondants** pour environ **250 centres sportifs** sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

IMPACT ÉCONOMIQUE

▣ Répartition des répondants par taille d'infrastructure



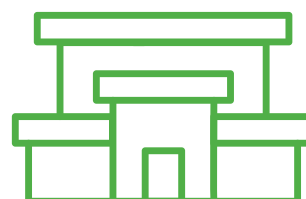
PETIT CENTRE SPORTIF*

63%



CENTRE SPORTIF MOYEN*

18%



GRAND CENTRE SPORTIF*

19%

* SELON LES CRITÈRES DE LA COMMISSION PARITAIRE 329

▣ La taille des centres est proportionnelle au volume des pertes



* PERTE MOYENNE PAR INFRASTRUCTURE

On peut transposer l'observation faite pour les clubs aux centres sportifs si ce n'est que le montant moyen des pertes nettes des grands centres sportifs se détache très nettement puisqu'il est **6 fois plus important** que pour les centres sportifs moyens. Si la situation se prolonge, l'impact pour les grands centres sportifs serait très important.

Notre échantillon de répondants correspond à la réalité des 250 centres sportifs par rapport à leur taille. Le calcul de cette projection en est facilité.

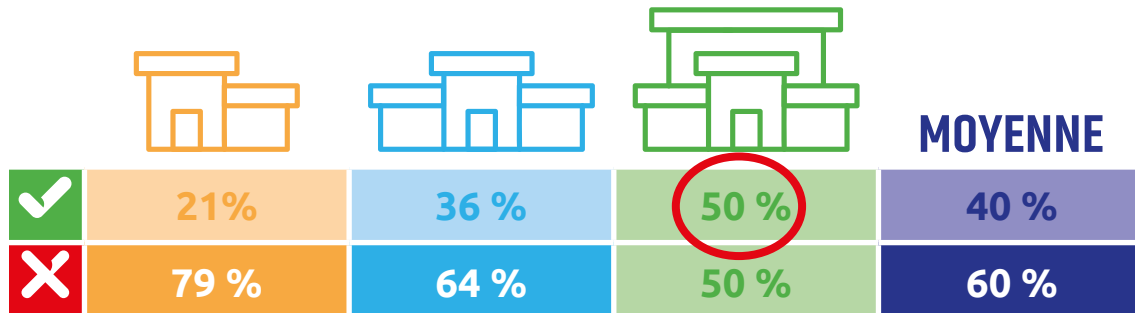
En nous appuyant sur un montant moyen de perte de **58 000 €** par centre sportif, on évalue la perte nette globale pour l'ensemble des centres sportifs à **14 500 000 €**.



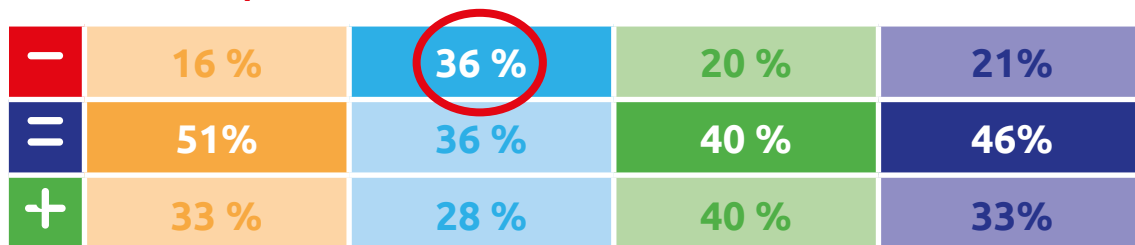
RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL & TRÉSORERIE

En moyenne, **40 %** des centres sportifs, toutes tailles confondues, ont été forcés de mettre leurs employés au chômage temporaire pour force majeure. La situation est plus présente dans les grands centres sportifs.

Recours au chômage temporaire pour force majeure



État des comptes



Les centres sportifs moyens risquent des situations de trésorerie plus délicates par rapport aux petits et grands centres sportifs.

3. Fédérations sportives

Un échantillon de **57 répondants** pour **70 fédérations** sportives reconnues pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles

IMPACT ÉCONOMIQUE

Des situations hétérogènes en fonction des fédérations

La situation de chaque fédération et de chaque discipline s'avère spécifique. Le suivi au travers de cette crise devra être individualisé. Dans l'ensemble, la situation financière paraît satisfaisante pour la majorité. Quelques fédérations en difficulté peuvent cependant avoir un impact majeur sur leur discipline sportive.

Pertes nettes

Les pertes nettes sont évaluées en moyenne à **25 000 € par fédération** nous donnant une projection aux alentours de **1 750 000 €** pour l'ensemble des fédérations reconnues.



AIDE DES POUVOIRS PUBLICS




48 % des fédérations pensent que la crise sanitaire va provoquer des **pertes** dans les subventions budgétisées. Cette inquiétude concerne principalement les **plans programmes** à cause de l'arrêt de toutes les activités liées au haut niveau (compétitions et report des Jeux olympiques). Ces incertitudes concernent tant les montants que les modalités de subventions. L'influence des exercices d'une année sur l'autre laisse aussi craindre des effets à moyen terme sur leurs financements.

Le questionnaire a permis aux fédérations de soulever autant de questionnements qu'ils ont pu fournir de données sur la situation. L'accompagnement des pouvoirs publics devra dès lors être renforcé et individualisé dans cette période d'incertitude.

COTISATIONS

Sur la question des cotisations, une majorité de fédérations souhaite laisser la main aux clubs sur la question des cotisations puisqu'elles ne sont que **28 %** à souhaiter prendre une décision commune à l'ensemble de leurs clubs.

Parmi les scénarii proposés, sur les 28 % de réponses positives obtenues quant à une politique commune concernant les cotisations, les fédérations ne privilégient pas les mêmes options que leurs clubs.

			
Remboursement	50%	50%	-
Compensation	55%	30%	15%
Activités extra	55%	28%	17%

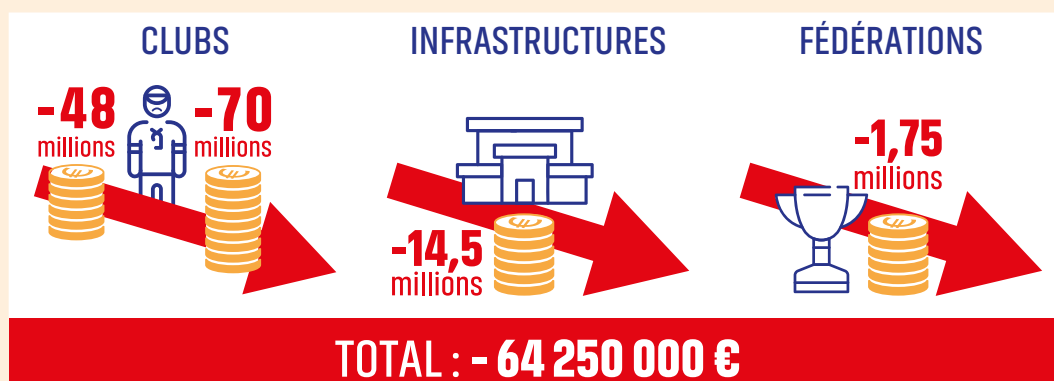
- ☛ **Option 1** : remboursement d'une partie des cotisations de la saison 2019-2020.
- ☛ **Option 2** : compensation sur les cotisations de la saison 2020-2021.
- ☛ **Option 3** : activités complémentaires pour compenser la perte d'activités.

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

38 % des fédérations ont eu recours au chômage temporaire pour force majeure pour l'un, plusieurs ou l'ensemble de leurs salariés.

Conclusion

La perte nette totale pour le secteur sportif est actuellement évaluée à minima à **64 250 000 €** s'il n'y a pas de reprise avant fin juin.



Bien conscient que la priorité doit être donnée aux soins de santé, le sport a et aura néanmoins un rôle à jouer dans cette crise sanitaire notamment pour le bien-être et la santé des citoyens, mais également par les valeurs fondamentales qu'il véhicule comme la cohésion sociale, la solidarité et le respect des règles. Nous espérons que les autorités publiques en ont conscience et pourront aider les structures sportives dont la survie est ou sera menacée.

Une date de reprise des activités étant impossible à fixer actuellement, le secteur sportif devra sans doute travailler à une stratégie de déconfinement progressif (éventuellement par discipline, par tranches d'âges, etc.) dans le respect des mesures de distanciation sociale, d'hygiène et des recommandations et décisions du Conseil national de sécurité.